

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES

COMMUNE D'AGOS-VIDALOS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 27 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, les vingt-sept novembre à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 20 novembre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ABBADIE Jean-Marc.

Nombre de membres		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Votants : 10
10		

Présents :

Jean-Marc ABBADIE, Maire

Simone MOURET - Patrick BATTISTON - Alain LACRAMPE, Adjoints-

Catherine LANCIEN - Valérie GALCERA - Yves ASELMeyer - Yves MAYSTRE - Pierre SOUTRIC - Didier VERGé

Secrétaire de séance : Simone MOURET

Désignation du secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, nulle observation n'est faite, il est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour.

2019/59 – CCPVG – Situation financière – Axes de rééquilibrage proposés aux 46 Communes

Suite à l'étude prospective financière menée avec le cabinet KPMG, plusieurs pistes d'actions ont été avancées pour augmenter les ressources de la CCPVG avec, entre autres, le basculement de la TEOM (budget excédentaire de fonctionnement du service « déchets » intégré au budget principal de la CCPVG) vers la TFPB.

Ainsi la TEOM devrait être diminuée au détriment de la TFPB qui elle sera augmentée afin d'obtenir l'équilibre financier.

Après débat et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve de contribuer au rééquilibrage budgétaire de la CCPVG sur la base du rapport KPMG avec la stratégie fiscale n°2 :

- Gain de 700 000 € dès 2020 (avec bascule de 300 000 € TEOM sur TFB) et + 300 000 € en 2021,
- Augmentation du taux de la TFNB,
- Travail d'harmonisation post fusion avec un rééquilibrage des charges / ressources locales en incluant une participation de FPIC de la Commune à hauteur de 50 % du gain financier.

2019/60 – Convention terrain du bord du gave – Monsieur GALAU

Lors du passage de la 2x2 voies, les terrains dits « propriété de la Commune » avaient été octroyés par convention à trois agriculteurs du village, à savoir, MM. Alain Lacrampe, Jacques Habas et Henri Galau.

Aujourd'hui Florian Galau reprenant l'activité agricole de son père souhaite continuer à exploiter le lot n°4.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- Donne son accord de principe,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

2019/61 – Vente terrain – M. ASELMEYER

Benoît Aselmeyer souhaite acquérir la parcelle (lot n°154, délibération 2019/54) jouxtant celle dont il est déjà propriétaire et prend en charge le raccordement au réseau électrique.

Le devis estimatif d'Enedis s'élève à environ 14 000 €.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte la proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Contrôle technique station d'épuration

Sur proposition du Bureau Prima, après analyse, le contrôle technique sera assuré par le bureau APAVE, coût estimatif : 4 400 € HT.

Monsieur le Maire informe le Conseil que Prima demande de notifier le marché, permis de construire et études dès maintenant en délivrant un ordre de service de préparation travaux.

Informations diverses

- Projet d'arrêté de la Station d'épuration reçu de la DDT.
- Bornage M. Pragnère.

Eric Pragnère a signé le document de bornage élaboré par le géomètre M. Duversin et permettra ainsi à la Commune d'avancer le dossier des travaux conjointement avec M. Pragnère.

- Aménagement bibliothèque suite au don de Michel Lacrampe. Pour le transport des livres, des cartons seront mis à disposition par les archives départementales.
- Le 11 décembre à 18 h, une réunion avec l'ONF et les riverains du bois du Bousquet Nagéou sera organisée en Mairie.
- Porté à connaissance du courrier de M. Forgues, trésorier, pour le planning des opérations de fin d'année.
Décision de voter le compte administratif en février et le budget en avril.
- Vœux de l'équipe municipale le 25 janvier 2020.
- Repas de Noël avec la Commune d'Ayzac-Ost le 14 décembre.
- Réunion Natura 2000.
- Porté à connaissance, bornage Commune / M. Dusserm (Chemin du Sailhet).

Feuille de clôture du conseil municipal du 27 novembre 2019

2019/59 – CCPVG – Situation financière – Axes de rééquilibrage proposés aux 46 Communes

2019/60 – Convention terrain du bord du gave – Monsieur GALAU

2019/61 – Vente terrain – M. ASELMEYER

<i>ABBADIE J.Marc</i>	<i>MOURET Simone</i>	<i>BATTISTON Patrick</i>
<i>LACRAMPE Alain</i>	<i>MAYSTRE Yves</i>	<i>ASELMEYER Yves</i>
<i>LANCIEN Catherine</i>	<i>GALCERA Valérie</i>	<i>SOUTRIC Pierre</i>
<i>VERGE Didier</i>		